

Tableau des procédures - Arbitrage

	Caractère obligatoire ou pas	Frais de procédure	Pièces à envoyer à la commission
Cas de litiges entre clients et experts-comptables	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure facultative pour les 2 parties, sauf en cas de clause compromissoire dans une convention qui la rend obligatoire 	600 € TTC/partie	<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire rempli qui comprend un exposé du litige • Copie de la lettre de mission • Copie de ou des factures contestées • Copie des échanges de courriers entre les parties • Preuve du virement bancaire
Cas de litiges entre experts-comptables	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure facultative pour les 2 parties, sauf en cas de clause compromissoire dans une convention qui la rend obligatoire 	2 400 € TTC/partie	<ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire rempli qui comprend un exposé du litige • Copie des échanges de courriers entre les parties • Copie de la convention signée par les deux parties • Preuve du virement bancaire